

MAERTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune
de MERTERT

Dossier suivi par:
Service technique

☎ 740016-45

☎ 740016-42

☎ 740016-49

✉ romain.koster@mertert.lu

✉ laure.weisslinger@mertert.lu

ATTESTATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Conformément à l'article 109.3 du règlement communal sur les bâtisses modifié et approuvé par le Conseil Communal de Mertert en date du 21 octobre 2003, il est attesté par la présente, que

Monsieur Mario Jorge Martins

82, Grand-Rue

L-6630 WASSERBILLIG

a reçu en date du 27 mars 2019 l'autorisation de bâtir no. 2019/017 pour:

l'extension de la maison d'habitation existante en vue de la création de surface habitable supplémentaire au rez de chaussée et d'une terrasse avec pergola du côté jardin sise à l'adresse 30, rue des Marais à L-6634 WASSERBILLIG sur une parcelle inscrite au cadastre de la Commune de Mertert, section B de Wasserbillig, sous le numéro 778/3423.

Les plans et conditions d'autorisation peuvent être consultés dans les bureaux du service technique communal pour autant qu'ils portent sur l'implantation et les dimensions de la construction.

Il est porté à la connaissance de toute personne à toutes fins utiles, qu'elle dispose d'un délai de trois mois, sous peine de forclusion, à partir de la publication de la présente, pour introduire, par le ministère d'un avocat à la Cour, un recours en annulation devant le Tribunal administratif contre cette autorisation.

Wasserbillig, le

29/03/2019

Pour le Bourgmestre,

Le Chef du Service Technique
Romain KOSTER, Ing. dipl.



remis/déposé par porteur ou voie postale aux propriétaires des parcelles attenantes no. 778/3424, 778/3422 et 786/3709.

Cette attestation doit être affichée au chantier jusqu'à clôture des travaux de gros-œuvre